

Programme – Formation en présentiel – 3h30  
**Améliorer la couverture vaccinale :  
administration de vaccins en officine par les  
préparateurs**

---



Programme

# Améliorer la couverture vaccinale : administration de vaccins en officine par les préparateurs



**Durée :** 3 heures et 30 minutes

**Prérequis :** Être préparateur en pharmacie diplômé

**Public concerné :** Préparateurs en pharmacie, exerçant en officine et souhaitant être en capacité d'administrer :

- aux personnes âgées de 11 ans et plus les vaccins mentionnés dans le calendrier vaccinal en vigueur et les vaccins contre la grippe saisonnière
- aux 5 ans et plus : les vaccins contre la Covid-19.

**Prix :** Coût pédagogique : 140 € net de taxe / préparateurs\*

*100% prise en charge sans avance de frais selon conditions et plafonds définis par le financeur (OPCO EP)*

**Modalités de suivi :**

- Formation en présentiel de 3h30
- Documentations transmises pendant le présentiel accessibles en ligne 24/7 durant 2 mois à compter de la date d'inscription
- Attestation de formation conforme à l'arrêté du 4 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique

Programme

# Améliorer la couverture vaccinale : administration de vaccins en officine par les préparateurs



## Objectifs :

- Savoir vérifier les critères d'éligibilité à la vaccination
- Savoir recueillir le consentement du patient
- Maitriser le cahier des charges à respecter pour vacciner
- Connaître les mesures d'hygiène qui encadrent la vaccination et les modalités de gestion des déchets (dasri)
- Maitriser les différentes étapes d'une vaccination et savoir injecter en intra-musculaire et en sous-cutané
- Connaître les modalités de surveillance post-vaccinale à l'officine et savoir intervenir en cas de malaise vagal ou de choc anaphylactique

Programme

# Améliorer la couverture vaccinale : administration de vaccins en officine par les préparateurs



**Contenu détaillé**

## QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

### CONTENU DÉTAILLÉ

- **Partie théorique**
  - rappels de la législation afférente à la vaccination à l'officine
  - vaccins pouvant être administrés par le préparateur et publics cibles en fonction du calendrier des vaccinations en vigueur
  - cadre réglementaire et cahier des charges (locaux, matériel, ...)
- **Feuille de route**
  - vérification de l'éligibilité du patient
  - information sur les effets indésirables possibles
  - recueil du consentement du patient
  - préparation de l'acte vaccinal
  - injection
  - élimination des déchets
  - surveillance du patient et messages à lui transmettre
  - traçabilité et tarification
- **Mises en situation et pratique du geste de vaccination sur simulateur**

### EVALUATION MISE EN PRATIQUE

Programme

# Améliorer la couverture vaccinale : administration de vaccins en officine par les préparateurs

**Modalité d'organisation de la formation :** Présentiel de 3h30

**Matériel nécessaire pour suivre la formation (prérequis techniques) :** Aucun

**Modalités d'inscription :** Inscription en ligne

## Moyens et méthodes pédagogiques

- **Partie théorique :** méthode affirmative expositive avec transmission du savoir (cours) et méthode interrogative avec jeux de questions réponses (QCM,..) en interactivité avec les participants. Mise à disposition de documents pratiques de référence.
- **Partie pratique :**
  - Méthode affirmative démonstrative pour l'élaboration de la feuille de route nécessaire pour prétendre à vacciner dans le respect des obligations.
  - Méthode active/expérientielle avec démonstrations pratiques et mises en situation pour la réalisation du geste de vaccination sur bras simulateur d'injection, ceci avec les conseils et sous contrôle du pharmacien formateur.

## Modalités d'évaluation de la formation

- Quiz de 5 questions avant et après la partie théorique
- Evaluation par le formateur du suivi de la feuille de route et de la qualité du geste de chaque participant
- Evaluation de la satisfaction à chaud

Modalités de suivi et d'assistance	Moyens à disposition du participant	Conditions de réponse	Personnes chargées du suivi pédagogique
Espace de formation	Contenu diffusé en formation accessible par la <a href="#">Plateforme de formation ADYLIS</a>	Réponse en 48H maximum (hors weekend)	Equipe Adylis Formation
Mail	<a href="mailto:adylis@rplus-sante.fr">adylis@rplus-sante.fr</a>		
Téléphone	Standard Adylis : 09 69 32 60 22		
Identification	Siret : 381 250 323 00064 – APE : 6311Z déclarée organisme de formation n° 11 75 5688175		
Référente handicap	Morgane Chamberlin – <a href="mailto:handicap@rplus-sante.fr">handicap@rplus-sante.fr</a>		